

Mathias Rodier
Commissaire aux comptes
inscrit à la CRCC de Toulouse
SIREN 829 928 548
9 rue Léon Foucault
31240 SAINT-JEAN

MAIN TENDUE 31
Association loi du 1er juillet 1901
N°RNA W313003867
12 rue de Fenouillet
31200 Toulouse

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association
MAIN TENDUE 31**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association MAIN TENDUE 31,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 02 mai 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAIN TENDUE 31 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative au « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2025 – MAIN TENDUE 31

comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 18/06/2026

Mathias RODIER
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rodier', with a long horizontal flourish underneath.

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2025		Exercice 2024
<u>Immobilisations incorporelles</u>							
Frais d'établissements	AB	37,54	AC	37,54	0,00		
20100000 - Frais d'établissement					37,54		37,54
28010000 - Amortissement frais établissement					-37,54		-37,54
<u>Immobilisations corporelles</u>							
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	4 956,59	AS	4 956,59	0,00		
21500000 - Matériels techniques, outillage					4 956,59		4 956,59
28150000 - Amt. mat. techniques, outillage					-4 956,59		-4 956,59
Autres immobilisations corporelles	AT	268 161,60	AU	104 117,27	164 044,33	+76%	93 406,23
21810000 - Installat., agencements divers					97 473,87	+89%	51 662,54
21820000 - Matériel de transport					143 080,62	+22%	116 940,02
21850000 - Matériel de cuisine					27 607,11		27 607,11
28181000 - Amortiss. intall., agencements					-33 713,53	+16%	-28 954,88
28182000 - Amortissement matériels roulants					-47 692,73	-10%	-53 103,16
28185000 - Amortissement matériel cuisine					-22 711,01	+9%	-20 745,40
Avances et acomptes sur immos corporelles	AX	2 585,52	AY		2 585,52		
23800000 - Avances, acomptes sur immobilis. corporelles					2 585,52		
<u>Immobilisations financières</u>							
Participations	CU	45,00	CV		45,00		45,00
26600000 - Autres formes de participation					45,00		45,00
Autres immobilisations financières	BH	5 875,00	BI		5 875,00	+31%	4 475,00
27500000 - Dépôts et cautionn. versés					5 875,00	+31%	4 475,00
<u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u>		281 661,25		109 111,40	172 549,85	+76%	97 926,23
<u>Stocks et en-cours</u>							
Marchandises	BT	9 627,00	BU		9 627,00	+127%	4 238,00
37000000 - Stocks de marchandises					9 627,00	+127%	4 238,00
<u>Avances et acomptes versés sur commandes</u>	BV	0,00	BW				

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2025		Exercice 2024
Créances							
Créances clients et comptes rattachés	BX		BY			-100%	60,00
41100000 - Usagers, membres						-100%	60,00
Créances diverses	BZ	48 147,98	CA		48 147,98		
42100000 - Personnel : Rémunérations dues							
44110000 - Collectivités-subventions à recevoir					48 147,98		
Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités	CF	180 975,50	CG		180 975,50	+34%	135 426,37
51120000 - Chèques à encaisser					2 000,00		
51210000 - Crédit Agricole Toulousain					78 016,04	+218 %	24 542,60
51220000 - LIVRET A					77 324,22	-1%	77 786,80
51710000 - Caisse d'épargne					23 635,24	-29%	33 096,97
SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT		238 750,48		0,00	238 750,48	+71%	139 724,37
TOTAUX GÉNÉRAUX		520 411,73		109 111,40	411 300,33	+73 %	237 650,60

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF		Exercice 2025		Exercice 2024
Fonds propres				
Fonds propres complémentaires	DA1		-100%	20 753,36
10200000 - Fonds associatif (ss droit re)			-100%	20 753,36
Fonds propres complémentaires	DA2		-100%	36 700,00
10360000 - Subvention d'investissement biens renouvelabl			-100%	36 700,00
Report à nouveau	DH	194 046,65	+94%	100 261,30
11000000 - Report à nouveau (Sld crédit.)		194 046,65	+94%	100 261,30
Résultat de l'exercice	DI	52 200,37	+44%	36 331,99
Situation nette - Sous-totaux		246 247,02	+27%	194 046,65
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	DJ	73 528,35		
13100000 - Subventions d'équipement		78 798,00		
13900000 - Subventions inscrites au compte de résultat		-5 269,65		
Sous-Totaux des fonds propres consommables		73 528,35		
SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES		319 775,37	+65%	194 046,65
Fonds reportés ou dédiés				
Fonds dédiés	FD2	50 636,53	+27%	39 896,62
19400000 - Fonds dédiés sur subventions		50 636,53	+27%	39 896,62
SOUS-TOTAUX DES FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS		50 636,53	+27%	39 896,62
Provisions pour risques et charges				
SOUS-TOTAUX				
Dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 809,34	+33%	2 111,17
40100000 - Fournisseurs		590,59	+60%	369,16
40100100 - TOTAL Energies		736,07	-25%	985,41
40100300 - DONS SOLIDAIRE				
40100500 - Banque Alimentaire		946,05	+25%	756,60
40100700 - Alternative Entract				
40100800 - Solidarité Alimentaire France		281,00		
40100900 - Jardins du Girou		255,63		
Dettes fiscales et sociales	DY	3 079,09	+93%	1 596,16
43100000 - Sécurité sociale		3 023,81	+89%	1 596,16
43740000 - Caisse d'alloc. & chômage		55,28		

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF		Exercice 2025		Exercice 2024
Produits constatés d'avance <i>48700000 - Produits constatés d'avance</i>	EB	35 000,00 <i>35 000,00</i>		
SOUS-TOTAUX		40 888,43		3 707,33
TOTAUX GÉNÉRAUX		411 300,33	+73%	237 650,60

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2025		Exercice 2024
Produits d'exploitation				
Cotisations	XA2	405,00	-28%	560,00
75610000 - Cotisations sans contrepartie		145,00	-9%	160,00
75611000 - Cotisations sans contrepartie en espèces		20,00	-80%	100,00
75612000 - Cotisations sans contrepartie chèques		240,00	-20%	300,00
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	FO	178 035,19	+100%	88 955,93
74700000 - QP subventions d'investiss. virée au cpt résu		5 269,65		
74810000 - Subventions Communales		7 000,00		7 000,00
74820000 - Subventions Départementales		10 000,00	-33%	15 000,00
74840000 - Subventions Organismes Publics et Privés		20 028,00	+301%	5 000,00
74850000 - SUBVENTION ETAT		135 737,54	+119%	61 955,93
Dons manuels	XA1	79 900,22	-51%	163 132,89
75411000 - Collectes et dons manuels		20 952,46	-9%	22 919,00
75412000 - Abandons de frais par les bénévoles		16 676,00	+6%	15 687,50
75413000 - Abandon express de revenus et produits		42 271,76	-66%	124 526,39
Mécénat	XA3	1 512,11	-80%	7 668,01
75420000 - Mécénats		1 512,11	-80%	7 668,01
Utilisation des fonds dédiés	XD	45 443,91		
78940000 - Report sur subventions attribuées		45 443,91		
Produits des cessions d'actifs	FQ1	15 000,00	+940%	1 442,19
75700000 - Produits des cessions d'actifs cédés		15 000,00		
77500000 - Produits des cessions d'actif			-100%	1 442,19
Autres produits	FQ	123 555,10	+6%	116 538,21
75870000 - Participation dons alimentaires		118 886,30	+5%	112 755,39
75880000 - Prd. divers de gest. courante		2 110,89	+31%	1 610,82
75881000 - Participation concert		2 557,91	+18%	2 172,00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	FS	-7 525,91	+48%	-5 095,88
60700000 - Achats de marchandises épicerie solidaires		-7 525,91	+48%	-5 095,88
Variations de stocks de marchandises	FT	5 389,00	+27%	4 238,00
60370000 - Var. stocks marchandises		5 389,00	+27%	4 238,00
Achats d'études et de prestations de services	FWA	-23 111,25	+43%	-16 125,00
60400000 - Achats études & prestations se		-23 111,25	+43%	-16 125,00
Fournitures non stockables	FWC	-14 180,39	+12%	-12 666,66
60612000 - Electricité		-9 887,12	+8%	-9 154,14

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2025		Exercice 2024
60614000 - Carburants		-3 739,19	+6%	-3 512,52
60615000 - Gaz		-554,08		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	FWD	-7 029,00	+260%	-1 950,99
60630000 - Fournitures d'entretien et petit équipement		-1 740,58		
60632000 - Fournitures d'entretien		-525,71	+51%	-348,93
60633000 - Petits équipements divers		-4 762,71	+197%	-1 602,06
Fournitures administratives	FWE	-673,28	-17%	-807,63
60640000 - Fournitures administratives		-673,28	-17%	-807,63
Petits logiciels	FW1		-100%	-40,80
60650000 - Petits logiciels			-100%	-40,80
Autres fournitures	FWF	-91 961,73	-33%	-136 552,13
60681000 - Fournitures de restauration		-1 082,25	+21%	-893,82
60682000 - Fournitures décoratives			-100%	-115,44
60683000 - Fournitures alimentaires Resto de rue		-694,27	+43%	-487,16
60684000 - Fournitures alimentaires association		-89 486,70	-29%	-126 349,91
60685000 - Autres fournitures diverses		-698,51	-92%	-8 705,80
Locations	FWI	-48 859,30	+27%	-38 424,66
61320000 - Locations immobilières		-48 152,99	+27%	-37 938,20
61350000 - Locations mobilières		-706,31	+45%	-486,46
Entretien et réparations	FWK	-25 116,60	+950%	-2 391,43
61520000 - Entretien / biens immobiliers		-23 171,04		-1 795,89
61550000 - Entretien / biens mobiliers		-1 945,56	+227%	-595,54
Assurances	FWL	-6 788,44	+45%	-4 689,44
61600000 - Primes d'assurances		-6 788,44	+45%	-4 689,44
Documentation	FWN	-108,29	-78%	-485,85
61810000 - Documentation générale		-108,29	-78%	-485,85
Frais de colloques, séminaires, conférences	FWO	-140,00	-79%	-653,00
61850000 - Frais colloques, séminaires...		-140,00	-79%	-653,00
Autres	FWP	-439,99	+4%	-425,00
61870000 - Prestations administratives		-439,99	+4%	-425,00
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-3 480,00	-46%	-6 480,00
62260000 - Honoraires		-3 480,00	-46%	-6 480,00
Publications, relations publiques	FWS	-166,32	-82%	-934,36
62340000 - Cadeaux			-100%	-283,80
62360000 - Catalogues et imprimés		-166,32	-71%	-572,60
62370000 - Publications			-100%	-77,96
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-18 280,83	+12%	-16 329,55

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2025		Exercice 2024
62510000 - Voyages et déplacements		-544,14	-10%	-605,00
62511000 - Frais de déplacement par abandon de créances		-16 676,00	+10%	-15 101,54
62560000 - Frais de missions		-105,00	-24%	-137,95
62570000 - Frais de réceptions, représent		-955,69	+97%	-485,06
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-1 259,29	+3%	-1 217,18
62610000 - Liaisons spécialisées - Internet		-604,73		-603,69
62630000 - Affranchissements, frais postaux			-100%	-45,47
62650000 - Téléphone		-654,56	+15%	-568,02
Services bancaires et assimilés	FWW	-765,37	+112%	-361,39
62700000 - Services bancaires & assimilés		-765,37	+112%	-361,39
Divers	FWZ	-84,90		-84,90
62810000 - Cotisations (liées à l'activité économique)		-84,90		-84,90
Salaires et traitements	FY	-47 755,67	+47%	-32 594,82
64100000 - Rémunérations du personnel		-47 755,67	+48%	-32 365,12
64140000 - Indemnités et avantages divers			-100%	-229,70
Charges sociales	FZ	-5 235,23	-26%	-7 039,15
64500000 - Charges de sécurité sociale...		-4 949,33	+54%	-3 210,95
64510000 - Cotisations à l'URSSAF		-62,70	-98%	-3 600,00
64750000 - Médecine du travail, pharmacie		-223,20	-2%	-228,20
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-27 509,35	+71%	-16 104,03
68110000 - Dot. aux amt. des immobilisat.		-27 509,35	+71%	-16 104,03
Reports en fonds dédiés	GD1	-56 183,53	+41%	-39 896,62
68940000 - Engagements sur subventions attribuées		-56 183,53	+41%	-39 896,62
Valeurs comptables des actifs cédés	GE1	-918,84		
65200000 - Valeurs comptables des actifs cédés		-918,84		
Autres charges	GE	-10 792,09		-946,85
65160000 - Droits d'auteur et de reproduc			-100%	-261,60
65860000 - Cotisations statutaires		-643,45	-4%	-673,10
65880000 - Charges diverses gest. courant		-10 148,64		-12,15
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 874,93	+26%	40 237,91
Produits financiers				
Intérêts et produits assimilés	GL	1 325,44	-26%	1 783,41
76800000 - Autres produits financiers		1 325,44	-26%	1 783,41
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER		1 325,44	-26%	1 783,41

DOCUMENT DÉFINITIF *** Situation du 01/01/2025 au 31/12/2025

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2025		Exercice 2024
<u>Produits exceptionnels</u>				
<u>Charges exceptionnelles</u>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		-100%	-5 370,00
67120000 - Pénalités, amendes fiscales et pénales			-100%	-90,00
67140000 - Créances devenues irrécouvrables			-100%	-5 280,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		-100%	-319,33
67800000 - Autres charges exceptionnelles			-100%	-319,33
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-100%	-5 689,33
RESULTAT DE L'EXERCICE		52 200,37	+44%	36 331,99
<u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>				
Bénévolat	ZB3	533 464,00	+20%	446 074,00
87500000 - Dons en nature		533 464,00	+20%	446 074,00
TOTAL		533 464,00	+20%	446 074,00
<u>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>				
Personnel bénévole	ZA4	-533 464,00	+20%	-446 074,00
86400000 - Personnel bénévole		-533 464,00	+20%	-446 074,00
TOTAL		-533 464,00	+20%	-446 074,00

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan comptable avant répartition est de 411 300,33 €. Le compte de résultat dégage un résultat excédentaire de 52 200.37 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation Générale

Association Main Tendue 31, 12 Rue de Fenouillet – 31 200 Toulouse

SIRET : 479486581 00032

En 2023, Main Tendue 31 est devenue une Association Familiale Protestante.

Objet : L'AFP Main Tendue 31 a pour objet la défense de l'ensemble des intérêts matériels, financiers, moraux des familles résidant principalement dans le département Haute Garonne et, plus spécialement, de celles dont les membres adhèrent à l'Association.

Nos missions principales consistent en :

- ✓ Un service de distribution de repas aux personnes de la rue
- ✓ La gestion d'une épicerie sociale où les personnes en situation de précarité ou de pauvreté peuvent faire leur achat alimentaire à prix tous doux
- ✓ Un accueil de jour mobile qui va à la rencontre des plus exclus
- ✓ Une chorale inclusive avec les personnes de la rue
- ✓ Un service de musicothérapie pour les personnes de la rue

L'association dont les locaux se situent au 12 rue de Fenouillet à Toulouse s'appuie notamment sur 4 salariés à temps partiel (une assistante sociale, un magasinier) et peut compter sur plus de 150 bénévoles qui sont impliqués sur une ou plusieurs missions.

Principes et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- ✓ Continuité de l'exploitation ;
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de réglementation comptable

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon ce nouveau référentiel, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, ainsi que selon le règlement n°2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général. Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06, la première application a été réalisée de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

En conséquence :

- Les méthodes comptables antérieurement appliquées aux exercices précédents n'ont pas à être retraitées ;
- Le changement de référentiel n'a pas d'impact significatif sur le résultat ni sur la situation nette de l'entité.

Informations relatives aux postes du bilan : L'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie d'immobilisations	Durée	Taux
Frais d'acquisition de logiciels	1 à 3 ans	33 1/3 % à 100%
Bâtiments à usage d'habitation ou de bureau*	50 à 100 ans	1 à 2%
Bâtiments commerciaux*	20 à 50 ans	2 à 5%
Bâtiments industriels*	20 ans	5%
Agencements, installations*	10 à 20 ans	5 à 10%
Mobilier	10 ans	10%
Matériel et outillage	5 à 10 ans	10 à 20%
Matériel de bureau	5 à 10 ans	10 à 20%
Voitures particulières	5 ans	20%
Poids lourds	4 ans	25%
Matériel informatique	3 à 5 ans	20 à 33 1/3 %

RÉCAPITULATIF DES ACQUISITIONS ET DES SORTIES PAR COMPTE

Code - Libellé	01/01/2025	Entrées	Sorties	31/12/2025
20100000 - Frais d'établissement	38 €	0 €	0 €	38 €
21500000 - Matériels techniques, outillage	4 957 €	0 €	0 €	4 957 €
21810000 - Installat., agencements divers	51 663 €	45 811 €	0 €	97 474 €
21820000 - Matériel de transport	116 940 €	53 255 €	27 114 €	143 081 €
21850000 - Matériel de cuisine	27 607 €	0 €	0 €	27 607 €
Immobilisation Incorp & Corporelles	201 204 €	99 066 €	27 114 €	273 156 €

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Code - Libellé	01/01/2025	DAP	Reprises	31/12/2025
28010000 - Amortissement frais établissement	38 €	0 €	0 €	38 €
28150000 - Amt. mat. techniques, outillage	4 957 €	0 €	0 €	4 957 €
28181000 - Amortiss. intall., agencements	28 955 €	4 759 €	0 €	33 714 €
28182000 - Amortissement matériels roulants	53 103 €	20 785 €	26 196 €	47 693 €
28185000 - Amortissement matériel cuisine	20 745 €	1 966 €	0 €	22 711 €
Immobilisation Incorp & Corporelles	107 798 €	27 509 €	26 196 €	109 111 €

État des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 809	2 809		
Autres dettes	3 079	3 079		
Produits constatés d'avance	35 000	17 500	17 500	

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus de un an
Créances de l'actif immobilisé	0		
Créances de l'actif circulant	48 148	30 648	17 500
Charges constatées d'avance	0		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations relatives aux postes du bilan : Les fonds propres

	À l'ouverture	Affectation du résultat (1)	Augmentation (2)	Diminution (3)	Variation - (1) + (2) - (3)	À la clôture
PASSIF						
Fonds propres						
Fonds propres complémentaires	20 753			20 753	-20 753	
10200000 - Fonds associatif (ss droit re)	20 753			20 753	-20 753	
Fonds propres complémentaires	36 700			36 700	-36 700	
10360000 - Subvention d'investissement biens renouvelabl	36 700			36 700	-36 700	
Report à nouveau	100 261	36 332	57 453		93 785	194 047
11000000 - Report à nouveau (Std crédit.)	100 261	36 332	57 453		93 785	194 047
Résultat de l'exercice	36 332	-36 332	52 200		15 868	52 200
Résultat comptable : Produits – Charges			52 200		52 200	52 200
12000000 - Résultat de l'exercice (Excéd)	36 332	-36 332			-36 332	
Situation nette - Sous-totaux	194 047		109 654	57 453	52 200	246 247
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement			78 798	5 270	73 528	73 528
13100000 - Subventions d'équipement			78 798		78 798	78 798
13900000 - Subventions inscrites au compte de résultat				5 270	-5 270	-5 270
Sous-Totaux des fonds propres consommables			78 798	5 270	73 528	73 528
SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES	194 047		188 452	62 723	125 729	319 775

Informations relatives aux fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation* (Compte 194)	39 896,62	56 184,00	45 444,09	0,00	0,00	50 636,53	0,00
Véhicule	10 139,40	0,00	10 139,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Maraichage	14 757,22	15 910,00	14 757,22	0,00	0,00	15 910,00	0,00
Solivraison	15 000,00	40 274,00	20 547,47	0,00	0,00	34 726,53	0,00
Ressources liées à la générosité du public* (Compte 196)							
Contributions financières d'autres organismes* (Compte 195)							
TOTAL	39 896,62	56 184,00	45 444,09	0,00	0,00	50 636,53	0,00

Contributions volontaires

La contribution du bénévolat est calculée sur l'année 2025 en estimant le volume horaire passé sur chaque activité et missions de l'association. Un coût horaire approprié est ensuite affecté en prenant en compte la nature de l'activité exercée.

Le montant de la contribution du bénévolat est de 533 464 €.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Le détail des produits et des charges comptabilisés en résultat exceptionnel est donné ci-après.

Charges exceptionnelles	Montant
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (comptes 671)	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (comptes 675, 678)	0
Dotations aux amortissements et provisions (comptes 687)	
Produits exceptionnels	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (comptes 771)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (comptes 775, 778)	0
Reprises sur provisions et dépréciations (comptes 787)	0

Tableau des stocks

Cette année l'inventaire des stocks s'est déroulé le 27/12/2025.

	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Valeur Stock	4238	5 389	-	9 627

Méthode de valorisation :

Tous les produits issus de La Banque Alimentaire ont été inventoriés en relevant leur poids puis ont été valorisés au coût d'achat soit : 0.15 €/kg pour l'eau, 0.30 €/kg pour les denrées alimentaires, 0.35 €/kg pour le lait et 0.40 €/kg pour les produits non-alimentaires.

Les produits issus des autres fournisseurs sont valorisés au prix d'achat.

Tous les produits issus de don ne sont pas valorisés dans le stock.